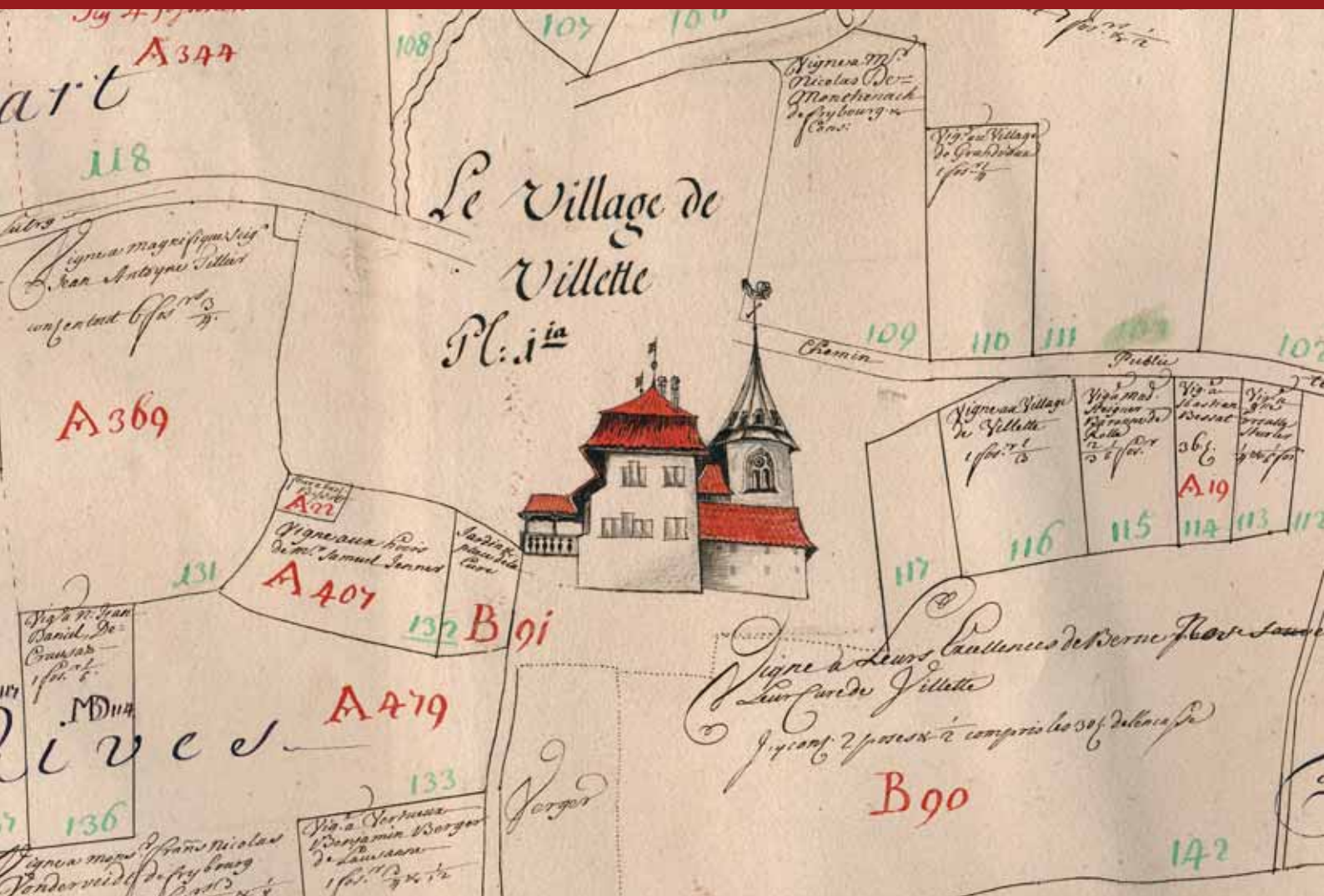
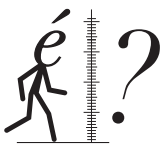


LES COULISSES DE L'HISTOIRE VAUDOISE

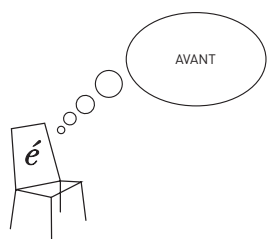




Ce dossier pédagogique a été conçu pour les enseignants et les élèves du Gymnase; il est destiné aux enseignants d'histoire (l'entier), de géographie (parties sur la cartographie, la toponymie et le climat) et de langues (partie sur la toponymie).

TABLE DES MATIÈRES

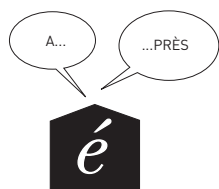
INFOS PRATIQUES POUR LES ÉCOLES	2
LES ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES (ACV) EN QUELQUES MOTS	4



PRÉPARER LA VISITE	6
Les archives dans la didactique de l'histoire: une relation à apprivoiser	6
Propositions d'activités pour préparer la visite	8



À LA DÉCOUVERTE DES ACV	10
Généalogie: ah, mes aïeux!	10
Héraldique: le blason a pris ses quartiers aux ACV	12
Cartographie: l'espace vaudois se (re)présente	14
Historiographie: Davel ou l'histoire d'une histoire	16
Climat: le petit âge glaciaire	18
Faux dans les archives: et si tout n'était que simulacre?	20
Histoire et mémoire: les trous de mémoire	22
Toponymie: quand les lieux se mettent à parler	23



FAIRE LE PLEIN D'IDÉES	24
Conjuguer « archiver »	24
Droit à l'information, droit à l'oubli	24
Mémoire de l'instantané, mémoire durable	25
BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE SÉLECTIVES	26

INFOS PRATIQUES POUR LES ÉCOLES

Archives cantonales vaudoises (ACV)	Rue de la Mouline 32 CH – 1022 Chavannes-près-Renens www.vd.ch/archives-cantoniales info.acv@vd.ch Tél. +41 (0)21 316 37 11 Fax +41 (0)21 316 37 55
Horaires	Lundi-mardi, jeudi-vendredi 09h00-17h00 Mercredi 14h00-19h00
Tarifs	Entrée gratuite
Animations	<p>Visites guidées gratuites pour des groupes Des visites guidées du bâtiment des ACV sont organisées sur demande pour les classes accompagnées de leur(s) enseignant(s). Des groupes d'environ 15 personnes seront formés. Après cette visite d'une durée approximative de 30 minutes, les enseignants peuvent choisir, parmi huit thèmes, des activités de découverte à réaliser avec leurs élèves (voir pp. 10-23). Des dossiers thématiques sont proposés. La salle de conférences, comprise dans la zone publique, et son équipement audiovisuel sont mis à disposition des classes.</p> <p>Les huit domaines des activités proposées sont : généalogie, héraldique, toponymie, cartographie, historiographie, climat, faux documents, ainsi qu'histoire et mémoire. Ils sont présentés avec des condignes détaillées sur www.vd.ch/archives-cantoniales, rubrique Dossier pédagogique.</p> <p>Des expositions annuelles se déroulent dans le hall d'entrée des ACV. Plus d'informations sur les animations actuelles et antérieures sur le site www.vd.ch/archives-cantoniales, rubrique Expositions.</p>
A savoir	<p>L'annonce de votre visite des ACV est indispensable. Veuillez téléphoner au +41 (0)21 316 37 11 et préciser la ou les thématique(s) que vous souhaitez étudier avec votre classe.</p> <p>Dans un second temps, veuillez transmettre aux ACV les résultats d'une activité préparatoire réalisée AVANT la visite avec les élèves (voir pp. 8-9). Il est préférable que les activités préparatoires et les activités de découverte soient unies par un même lien thématique.</p> <p>Il est conseillé de visiter les ACV avant de s'y rendre avec la classe.</p>

Se munir d'une pièce de deux francs pour l'usage obligatoire d'un casier du vestiaire.

Le présent dossier pédagogique est téléchargeable sur www.ecole-musee.vd.ch.

Une version en ligne, enrichie des consignes de chaque activité thématique et de références bibliographiques, est consultable sur www.vd.ch/archives-cantoniales, rubrique Dossier pédagogique.

Accès

En transports publics

Méto-Ouest (TSOL) depuis Lausanne-Flon ou Renens-CFF, arrêt Mouline.

En voiture

Par l'autoroute, direction Lausanne-Sud, sortie Université, direction EPFL, puis Chavannes/La Mouline.
Suivre la signalisation routière spécifique.

Places de parc

Des places de parc gratuites sont réservées à l'entrée principale du bâtiment. Les usagers sont priés d'inscrire leur véhicule dans le registre de la consultation et de placer derrière leur pare-brise une contremarque délivrée par la réception des ACV.

Accès pour les personnes à mobilité réduite

Les ACV sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.



LES ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES (ACV) EN QUELQUES MOTS

AU CŒUR DES INSTITUTIONS DE LA MÉMOIRE DU CANTON

Le 21 août 1798, le Directoire helvétique décide que la « collection des titres et documents de toute espèce, formant les archives dites du Pays de Vaud, sera remise entière à la Chancellerie administrative du Canton de Vaud ». C'est l'acte de naissance des Archives vaudoises, avant même la création du canton de Vaud en 1803. Constituant une des premières conquêtes de l'indépendance vaudoise, les ACV précèdent tous les lieux de mémoire que le canton mettra progressivement en place dès le début du XIX^e siècle. Ce droit d'aînesse n'est en soi pas singulier. Les archives sont au cœur du fonctionnement de l'administration – le mot « archives » signifie étymologiquement « autorité », « dépôt de pièces officielles », et nullement « vieux papiers périmés ». Elles sont la preuve du pouvoir, leur fondement permanent et leur refuge obligé. Lorsqu'on ne reconnaît pas la souveraineté d'un pays, on séquestre ou on spolie, voire on saccage les archives.



Vue sud-est du bâtiment des ACV.

Le beffroi de la cathédrale de Lausanne fut, d'octobre 1798 à 1955, la première adresse des ACV. Ces dernières disposèrent d'un archiviste en titre dès 1837 et d'une petite salle de travail à partir du début du XX^e siècle. La mémoire cantonale est à l'évidence plurielle et disséminée, naturelle et culturelle, écrite, archéologique, photographique, sonore, filmique, orale et immatérielle. Elle se loge aussi bien dans les collectivités publiques que chez les particuliers, elle n'a pas que l'adresse du chef-lieu du canton, mais de très nombreuses localisations en dehors des grands centres. Parfois, elle a suivi les familles vaudoises qui se sont établies à l'extérieur du canton.

POUR EN SAVOIR PLUS

Consulter le *Guide de l'usager des ACV* et www.vd.ch/archives-cantoniales, rubrique Partenaires-Liens.

LES FONDS ET COLLECTIONS

Les documents se déposent dans les Archives comme se forment des couches géologiques, progressivement, constamment. La grande majorité provient de versements de l'administration; les autres, d'origine para-administrative et privée, reposent sur des politiques d'acquisition plus ou moins volontaristes, de caractère plutôt généraliste que spécialisé.

Les documents sont d'abord en langue latine, puis, dès 1536 avec l'introduction de la Réforme, en langue française – des témoignages en langue vernaculaire apparaissent avant cette date. L'administration bernoise privilégiera les traductions, sans pour autant délaisser la langue allemande.

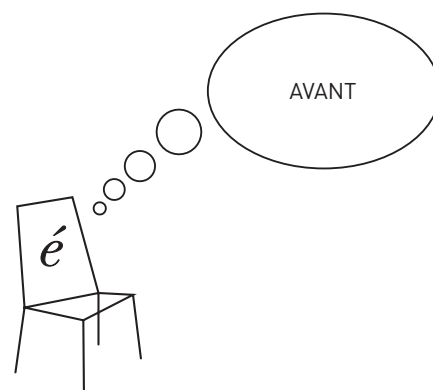
Les fonds officiels regroupent à la fois les archives des autorités qui ont précédé la naissance du canton de Vaud en 1803 (Evêché de Lausanne, Maison de Savoie, couvents et seigneurs féodaux jusqu'en 1536; Etat de Berne de 1536 à 1798; Canton du Léman de 1798 à 1803), celles du Grand Conseil, du gouvernement, de l'administration et de l'organisation judiciaire du canton de Vaud depuis 1803.

Le plus ancien original remonte à l'an 964.

Les archives des communes sont conservées sur place. Depuis 1896, les ACV conseillent le classement des archives dans les communes, quand elles ne rédigent pas elles-mêmes les inventaires. Elles regroupent l'ensemble des inventaires historiques et en vigueur – toutes les communes disposent d'un inventaire de leurs archives des origines à 1960 –, ainsi que des documents d'essence communale: archives paroissiales et d'état civil, notariales, cadastrales (plans et terriers) et judiciaires.

Les fonds privés sont constitués d'archives de familles, d'associations, d'architectes, d'entreprises, de partis politiques ou de personnalités diverses, ayant eu en principe une relation avec le Pays et le canton de Vaud.

PRÉPARER LA VISITE



LES ARCHIVES DANS LA DIDACTIQUE DE L'HISTOIRE : UNE RELATION À APPRIVOISER

Curieusement, l'enseignement de l'histoire ne passe pas nécessairement par le recours aux dépôts d'archives. Dès le début des années 1950, des services éducatifs ont été créés progressivement dans l'ensemble des dépôts d'archives de France. En Suisse, rien de tel ! Il a fallu attendre les années 1980 pour que la didactique émerge et se penche sur les élèves au travail, seuls ou en groupe, confrontés aux questions de leur formation. Le recours aux documents d'archives originaux ou reproduits a nourri la réflexion. Selon l'expression de Marc Bloch dans son *Apologie pour l'Histoire et Métier d'historien* de 1941, l'histoire est « science des hommes dans le temps », davantage que « science du passé ». Elle n'est pas pour autant une science exacte, malgré ses méthodes scientifiques. La vérité historique est le plus souvent partielle et évolutive, dépendante qu'elle est des sources d'informations.

Le plan d'études vaudois d'août 2006 de l'histoire dans le canton de Vaud s'emploie autant à transmettre les rudiments d'une culture historique qu'à forger des compétences critiques et des jugements autonomes chez les élèves. La place des documents d'archives devrait être importante dans le cadre de ce dispositif. Et pourtant, il n'existe pas à ce jour de structure établie dans l'accueil des classes par les dépôts d'archives. Il faut en réalité la construire, agir sur demande des enseignants et constituer, en fonction des ressources humaines et financières, des outils et des dossiers pédagogiques.

Trois paramètres sont la clé de la réussite du projet :

- une saine collaboration entre l'archiviste et l'enseignant ;
- une relation raisonnée et raisonnable de l'exploitation des documents d'archives avec la matière enseignée ;
- le souci de garder aux documents leurs attraits, sans minimiser les handicaps de leur interprétation et leurs limites dans l'acquisition des connaissances historiques.

Consacré aux Archives cantonales vaudoises, le présent dossier pédagogique pose des questions fondamentales et vives sur le sens de la mémoire, du patrimoine, le soubassement écrit de l'histoire cantonale. Le propos – faire comprendre plutôt que faire connaître l'histoire – intègre l'expérience personnelle à des phénomènes historiques, lie l'identité personnelle à l'identité villageoise, cantonale ou nationale. La démarche est fondée sur des savoirs ouverts et sur une pédagogie des questionnements. Aborder un dépôt d'archives, c'est porter un regard sur sa dimension patrimoniale, sa dimension civique. C'est, en d'autres termes, développer une approche citoyenne et critique. Les Archives ne seront

toujours que le reflet de la société dans laquelle elles évoluent, au service de cette société, mais, selon les périodes et les lieux, également victimes de ses dérives centralisatrices et autocratiques. En ce sens, ce dossier s'inscrit davantage dans une démarche investigatrice que dans celle des antiquaires de montrer d'anciens et de beaux documents d'archives.

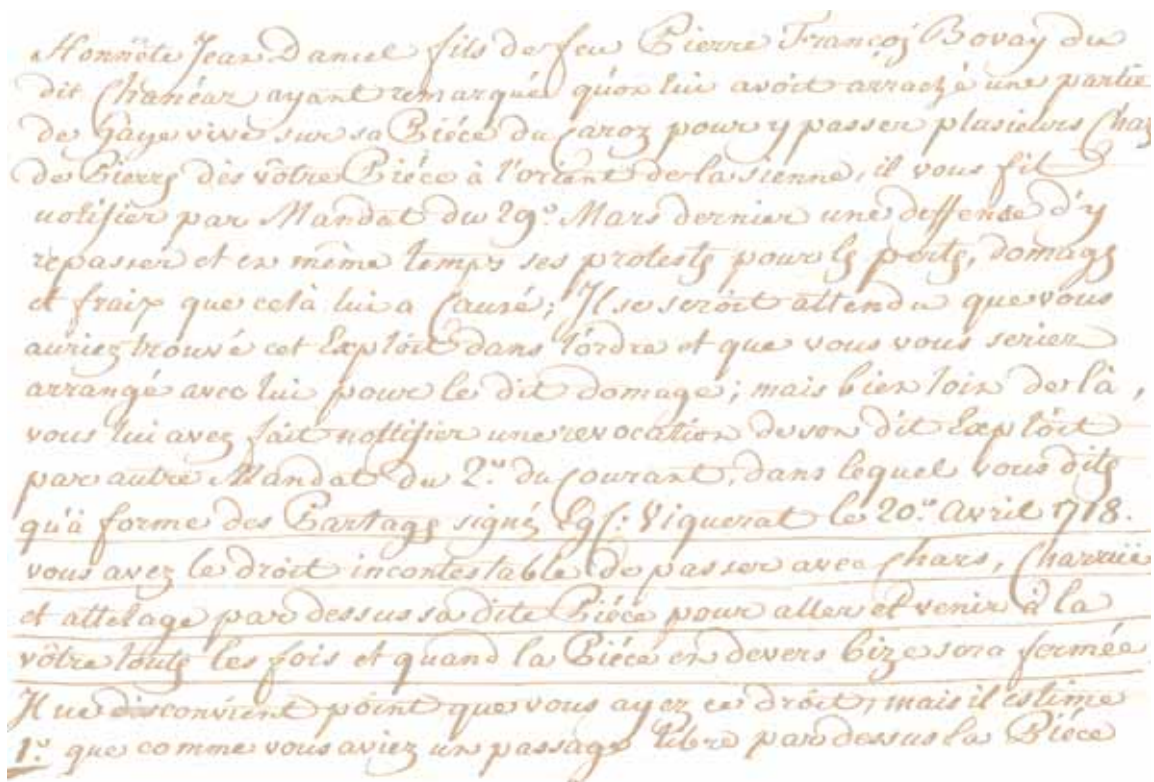
L'ampleur de la tâche a nécessité de partager la matière entre le présent fascicule et le site des ACV qui reprend l'entier du contenu de la publication, en lui ajoutant les diverses consignes liées à chaque activité. Le choix opéré permettra, au fil des expériences et des besoins, d'enrichir le site de nouvelles activités, d'en préciser ou d'en prolonger d'autres, tant les demandes peuvent être diversifiées et changeantes.

➔ POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

« La recherche du passé nous permet de vaincre l'angoisse de l'avenir. »

« L'approche de l'histoire s'appuie sur les documents régionaux dans toute la mesure du possible, la leçon d'histoire est avant tout un exercice d'observation, de réflexion et d'expression, le maître fait appel à la sensibilité des élèves, à leur imagination, à leur goût du merveilleux. Le récit évocateur, le récit légendaire retrouvent ici leur juste place. »

Extraits de : *Bulletin des séances du Grand Conseil vaudois*, 28 février 1779, pp. 2393-2394.



Monsieur Jean Daniel fils de feu Pierre François Bovay du dit Canton ayant remarqué qu'on lui avoit arrêté une partie de sa voie sur sa Bière du Jaro pour y passer plusieurs char de Bière des autres Bières à l'orient de la sienne, il vous fit notifier par Mandat du 29. Mars dernier une défense d'y repasser et en même temps ses protestes pour le port, dommage et frais que cela lui a causé; Il se seroit attendu que vous auriez trouvé cet exploit dans l'ordre et que vous vous seriez arrangé avec lui pour le dit dommage; mais bien loin de là, vous lui avez fait notifier une révocation de son dit exploit par un autre Mandat du 2. du courant, dans lequel vous dîtes qu'à forme des Cartage signés Gf. Viquerat le 20. Avril 1778. vous avez le droit incontestable de passer avec char, charrues et attelage par dessus sa dite Bière pour aller et venir à la votre toute les fois et quand la Bière en devers Bize sera fermée. Il ne disconvient point que vous ayez ce droit; mais il estime 1. que comme vous avez un passage libre par dessus la Bière

Extrait d'un document d'archives : Isaac Bovay de Prahins, *Interdiction de passage*, 1782. ACV, PP 850/50.

PROPOSITIONS D'ACTIVITÉS POUR PRÉPARER LA VISITE

La visite des ACV est un moment privilégié de la démarche ; elle est nécessairement courte. Elle doit permettre à un ensemble de questions d'émerger sur le sens de l'histoire, de la mémoire, de l'identité, d'aller regarder ce qu'il y a derrière des affirmations d'un manuel, les constructions intellectuelles d'un enseignement. Dans la mesure où elle est un temps intermédiaire, elle a un avant et un après qui doivent la nourrir d'éléments d'interrogations et lui fournir des essais de réponses. En ce sens, l'enseignant trouvera momentanément l'appui de l'archiviste pour accompagner son enseignement, mais lui incomberont les modalités de la préparation et les approches de la conclusion.

Les activités proposées permettent de prendre en compte l'échelle et la complexité des espaces et des temporalités, les interactions entre la mémoire, l'identité et l'histoire, la présence du passé dans le présent, des points de comparaison entre les besoins d'une époque et d'une autre, d'une société sous tutelle et d'une autre souveraine. Un document d'archives, il ne faut pas l'oublier, n'est pas au départ rédigé pour l'histoire, mais pour servir de preuve et de fondement à une action. Un dépôt d'archives n'est pas façonné par les historiens. Etablir un faux est aussi une information sur la conception de la vérité. La réalité historique peut être largement transcendée et donner naissance à un héros reconnu de tous et qui ne souffre plus de contestation.



Les ACV, au cœur des institutions de la mémoire du canton

Documenter les institutions culturelles et patrimoniales abritées dans le Palais de Rumine, à Lausanne (voir RENKEN 2006 ou www.ecole-musee.vd.ch).

Généalogie : ah, mes aïeux !

Demander aux élèves de se renseigner auprès de leurs parents ou grands-parents pour situer chronologiquement leur plus vieil ancêtre connu ou les origines géographiques de leur famille. Il peut bien entendu s'agir aussi d'ascendants en ligne féminine. Lors de la mise en commun des résultats, établir une distinction entre les connaissances transmises par tradition familiale orale et celles qui proviennent d'une recherche fondée sur des documents d'archives.

Héraldique : le blason a pris ses quartiers aux ACV

Proposer aux élèves de créer leurs propres armoiries : « Dessine-moi ton blason, je te dirai qui tu es ».

Cartographie : l'espace vaudois se (re)présente

Commenter des cartes topographiques en analysant de quelle manière elles représentent la réalité. Constituée au XVIII^e siècle et conservée à Berne, la collection Ryhiner peut être une excellente introduction à la cartographie ancienne. Voir biblio.unibe.ch/stub/ryhiner, notamment les images haute résolution sur lesquelles on peut zoomer (high resolution pictures), par exemple la carte décorative représentant Berne et le Pays de Vaud en forme d'ours couché, dessinée vers 1690 par François-Louis Boisot (cote Ryh_3211_25). Les sections intitulées « Berne, Fribourg, Vaud, Valais », « Fribourg, Vaud, Valais (plans and views) » et « Geneva » sont particulièrement intéressantes pour l'histoire du Pays de Vaud.

Historiographie : Davel ou l'histoire d'une histoire

Etudier le « Manifeste du major de Davel et commentaires de Steiger » in CAMPICHE-MERCIER 1970, pp. 64-73.

Climat : le petit âge glaciaire

Relever et documenter des dérèglements climatiques anciens (cyclones à La Vallée de Joux du 19 août 1890 et du 26 août 1971) et récents (ouragan Lothar du 26 décembre 1999).

Faux dans les archives : et si tout n'était que simulacre ?

Dresser des listes d'expressions de tous les jours dans lesquelles le faux se faufile.

Histoire et mémoire : les trous de mémoire

Etudier des faits historiques longtemps oubliés par la recherche et en discuter en classe (reconnaissance du génocide arménien par l'Etat de Vaud, rôle des femmes pendant la Seconde Guerre mondiale, traite des Noirs ou d'autres sujets au choix de l'enseignant).

Etudier la question des thèses négationnistes (le négationnisme désigne des mouvements remettant en cause une idéologie ou des faits établis par les documents) et le thème des chambres à gaz durant la Seconde Guerre mondiale.

Toponymie : quand les lieux se mettent à parler...

Sur une carte topographique, observer les noms de lieux de votre région.

À LA DÉCOUVERTE DES ACV



Les activités de découverte nécessitent la concertation entre les enseignants et les archivistes.

Leur organisation et leur déroulement doivent être préparés et planifiés suffisamment tôt à l'avance (voir Infos pratiques pour les écoles, pp. 2-3).

Une réflexion doit être engagée au préalable au sein de la classe, dans le temps de l'« Avant », des objectifs doivent être fixés à la venue sur place de la classe. Le « Pendant » doit permettre de rendre concrète la réflexion et de lui donner une tournure pratique. C'est par définition un temps court et une approche délimitée.

Différentes activités thématiques sont proposées. Elles peuvent comporter un ou plusieurs exercices. Le choix peut se faire tout aussi bien à l'intérieur du thème que de manière transversale.

Les ACV mettent à disposition un dossier pédagogique correspondant à chaque activité.

Les enseignants sont responsables du choix et du temps consacré à chaque exercice. Il faut compter 30 minutes pour une rapide visite des coulisses du bâtiment des ACV.

GÉNÉALOGIE : AH, MES AÏEUX !



Mes grands-parents sont décédés, emportant avec eux une partie de la mémoire familiale. Comment et jusqu'où les documents d'archives me permettront-ils de remonter la filière ?

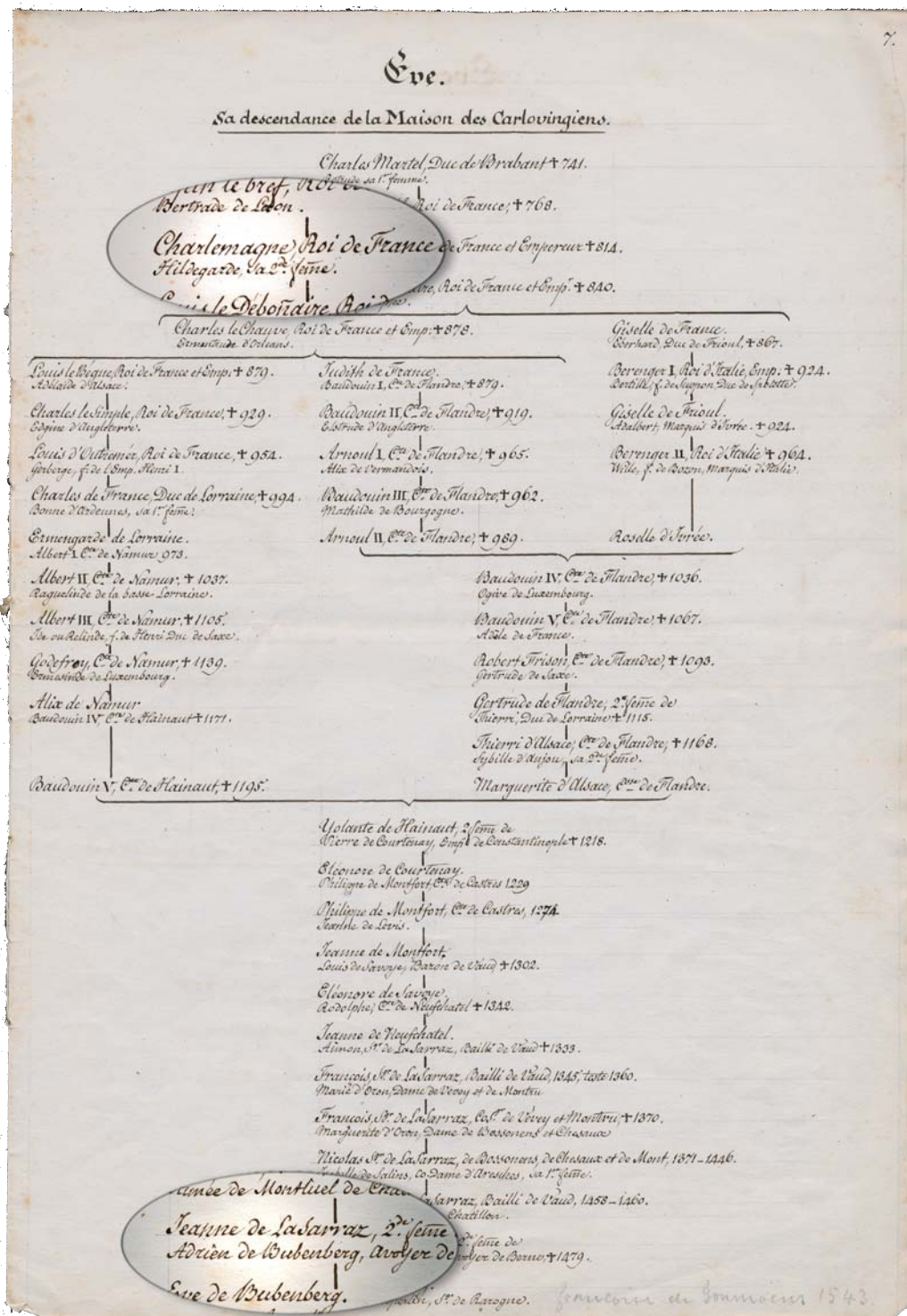
Dans le Pays de Vaud, les registres paroissiaux peuvent être particulièrement anciens. Le premier, celui de Moudon, commence en 1562. L'accent est d'abord porté sur les registres de baptêmes et de mariages. Ceux de décès ne se généralisent qu'à partir de 1728. Réagissant à certains excès de la pratique catholique face à la mort, les premiers pasteurs avaient préféré « laisser les morts enterrer les morts » et limiter au maximum les pratiques funéraires.

L'état civil fédéral, créé en 1876, n'est pas encore consultable dans un service d'archives. Par contre, les ACV conservent l'état civil cantonal vaudois (1821 à 1875). D'autres séries d'archives permettent de combler les lacunes et d'étoffer les informations (registres de notaires, cadastres et terriers, manuels des consistoires et des autres cours de justice, recensements, rôles d'étudiants, etc.).

Les enjeux liés à la généalogie sont nombreux (identité, paternité, héritage, légitimité et souveraineté sur un bien, une fonction, un pouvoir, etc.).



Découvrir la généalogie, en savoir plus sur les origines soit des élèves (travail préliminaire en classe indispensable), soit de personnages historiques (descendants de Charlemagne, réfugiés huguenots, anciennes familles vaudoises).



Ascendance d'Eve, fille d'Adrien de Bubenberg et de Jeanne de La Sarraz. ACV, P de Goumoëns 2012: Descendance [ou plus exactement : ascendance] de Dorothee et d'Eve, filles de l'avoyer Adrien de Bubenberg. La famille des seigneurs de La Sarraz compte, elle aussi, l'empereur Charlemagne au nombre de ses lointains ancêtres. C'est le cas de bon nombre de familles nobles européennes, mais aussi de tout un chacun. Des estimations plausibles pensent que les trois-quarts au moins des Européens actuels descendraient de l'empereur à la barbe fleurie.

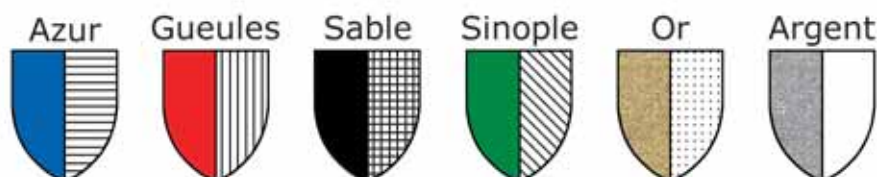
HÉRALDIQUE : LE BLASON A PRIS SES QUARTIERS AUX ACV



J'ai repéré des armoiries mystérieuses sur une ancienne maison. Que peuvent-elles bien signifier ?

Les armoiries sont les ancêtres des logos d'aujourd'hui. Elles figurent aux endroits les plus variés (bâtiments, objets, ex-libris, publications, manuscrits, etc.). En matière héraldique, les ACV remplissent une fonction de liaison et d'expertise. Depuis 1952, elles rassemblent dans un fichier les armoiries communales et familiales en relation avec le canton de Vaud. Elles vérifient aussi que les blasons nouveaux soient conformes aux règles héraldiques et ne soient pas déjà portés. Ces informations ont permis à François J. Rappard de publier en 1996 un Armorial vaudois complétant celui publié en 1934-1936 par Donald Lindsay Galbreath. A ce jour, le fichier héraldique des ACV est toujours alimenté. Il est ainsi possible d'y faire enregistrer gratuitement le blason de votre famille. Une base de données des armoiries vaudoises numérisées et de leurs blasonnements est à disposition.

Au début du XX^e siècle, seul un quart des communes vaudoises possédait des armoiries complètes. Dès 1899, le Conseil d'Etat encouragea les communes à se doter d'armoiries. De 1921 à 1931, une commission cantonale des armoiries communales fut chargée de conseiller les municipalités sur la création ou la modification de leurs armoiries, de les répertorier et finalement de les faire ratifier par le Conseil d'Etat. Ce mandat a par la suite été confié aux ACV. Actuellement, il est principalement utilisé lorsqu'une fusion de communes entraîne l'adoption de nouvelles armoiries.



Les couleurs en langage héraldique.



A travers blasons et sceaux armoriés, découvrir l'héraldique, son origine, son langage et sa signification.

De quelle famille s'agit-il ?

Certaines familles ont adopté des armoiries parlantes dont le dessin fait penser à leur nom. Parvenez-vous à identifier les familles vaudoises qui se cachent derrière ces armoiries ?

a. Bally, b. Blanchoud, c. Buvelot, d. Cardinaux, e. Centlivres, f. Delafontaine, g. Duc, h. Dupuis, i. Genoux, j. de La Harpe, k. Lequatre, l. Martinet, m. Olivier, n. Pochon, o. Rouge, p. Sauvageat



Armoiries parlantes de 16 familles vaudoises. Tiré de GALBREATH 1934-1936 et RAPPARD 1996.

CARTOGRAPHIE : L'ESPACE VAUDOIS SE (RE)PRÉSENTE



Comment visualisait-on l'espace vaudois avant l'ère des photographies aériennes et des images par satellite ?

L'homme de l'époque ne dispose que d'observations faites à même le sol. Or reproduire la surface terrestre sur un dessin plat revient à vouloir faire tenir une pelure d'orange sur une carte postale... Un géographe flamand, Gerard de Cremere, dit Mercator (1512-1594), met au point une méthode de projection permettant de résoudre ce problème.

D'abord très approximatifs, les plans deviennent géométriques et de plus en plus précis. A partir du XVII^e siècle, la science cartographique réalise des progrès fulgurants. Les documents se rapprochent du terrain : la précision des mesures et des échelles augmente, les détails topographiques sont plus nombreux.

C'est aussi à cette époque que naissent les « plans terriers » dont la principale caractéristique est le choix de la parcelle comme plus petit dénominateur commun. Fondé en 1667, l'Observatoire de Paris est dirigé dès 1671 par Jean-Dominique Cassini (1625-1712). Son fils, son petit-fils et son arrière-petit-fils succéderont à cette charge, faisant de lui le premier d'une véritable dynastie d'astronomes et de cartographes. Dès 1748, les Cassini réalisent la première carte générale de l'ensemble de la France, constituée de 180 feuilles. Chez nos voisins, le cadastre moderne naît à l'époque de la Révolution française, bien qu'il soit souvent qualifié de « napoléonien ». Dans le Pays de Vaud, un tel cadastre voit le jour dès la première décennie du XIX^e siècle. Un relevé de l'ensemble du territoire est établi et on répertorie pour chaque propriétaire les immeubles lui appartenant.

Les tout premiers « plans terriers » sont ceux de Denens et Villars-sous-Yens exécutés en 1651. Lausanne est la première ville de Suisse et Vaud une des premières régions à avoir été « cadastrée ». En Suisse romande, l'espace vaudois est celui sur lequel ont travaillé le plus grand nombre de géomètres au XVII^e siècle. Les plans de 1651 sont l'œuvre d'Abraham Dubois qui fut d'abord notaire à Saint-Aubin (NE), avant de devenir bourgeois de la ville de Berne. Le plan de Denges établi en 1658 est l'œuvre du notaire Pierre Rebeur, né dans un petit village bourguignon et devenu bourgeois de Lausanne en 1656. Entre 1651 et 1700, une trentaine de commissaires arpenteurs dresseront l'inventaire d'une partie importante du Pays de Vaud. Les premiers plans concernent les régions agricoles les plus fertiles. Le Jura et les Préalpes n'auront de plans qu'au XIX^e siècle.



Etudier l'évolution du territoire vaudois à travers d'anciens plans. S'initier à la cartographie. Développer chez les élèves la notion de patrimoine et d'évolution des paysages.

HISTORIOGRAPHIE : DAVEL OU L'HISTOIRE D'UNE HISTOIRE

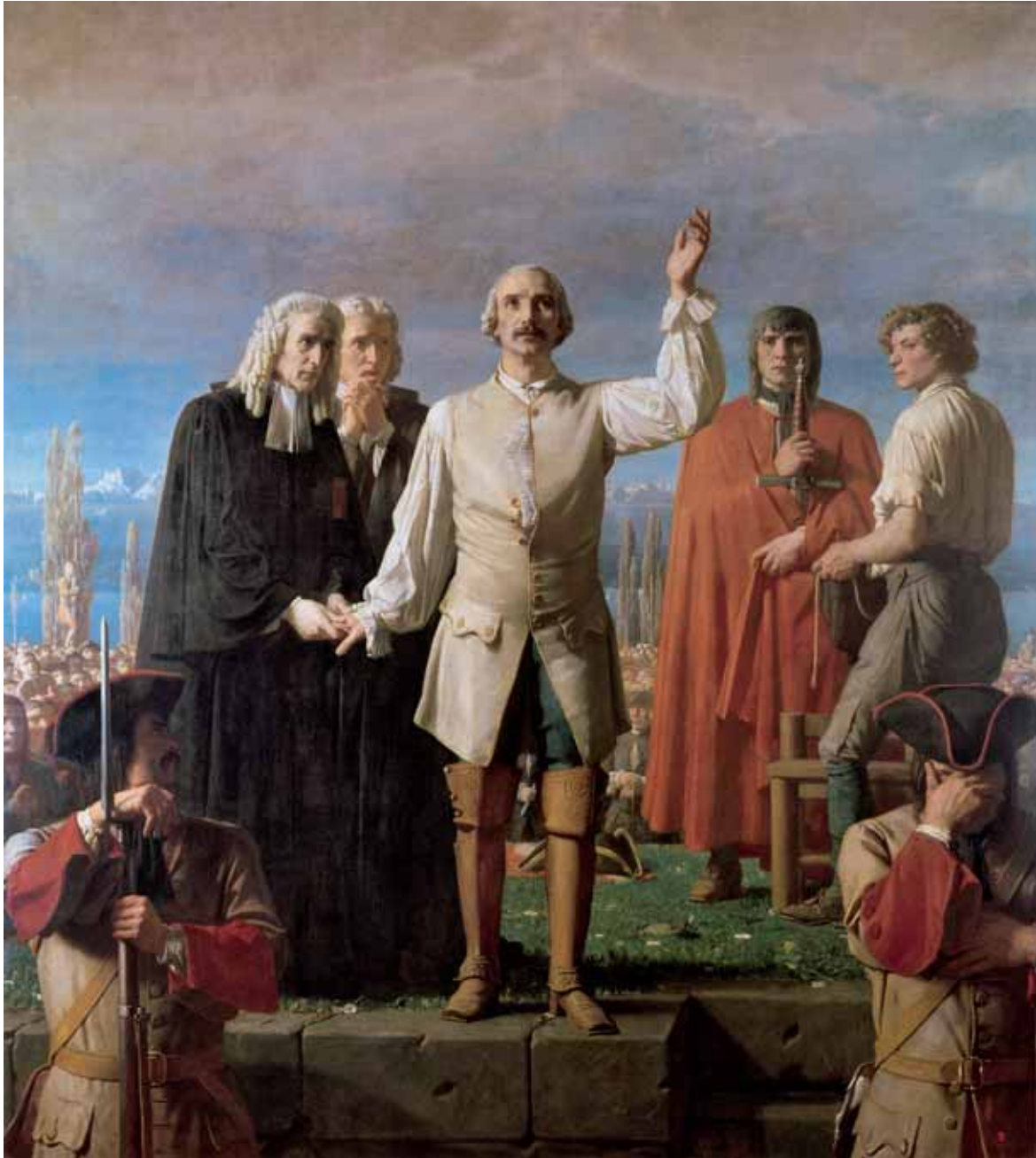


Comment écrit-on l'histoire? La perception qu'on a de certains événements varie-t-elle en fonction des époques? Que sait-on vraiment du Major Davel?

Jean-Daniel-Abram Davel est né le 20 octobre 1670 à Morrens. Nous savons de lui qu'il est le fils de François, pasteur, qu'il perdit à l'âge de 6 ans, et de Marie Langin. Il est resté célibataire. Il habite dès 1676 à Lausanne, fréquente le collège de cette ville. Il s'installe en 1688, à Cully, en qualité de notaire et de commissaire arpenteur. En 1692, il entre au service étranger, d'abord à celui de Guillaume III, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre, puis à celui de France entre 1708 et 1711. En 1712, après être rentré au pays, il participe à la campagne de Villmergen, où son sang-froid fait sa réputation. Berne le nomme en 1717 grand major et commandant de l'arrondissement de Lavaux. Prenant à son compte le mécontentement latent qui régnait dans le Pays de Vaud et comme appelé par Dieu, il met au point une stratégie pour libérer le Pays de Vaud. Il choisit la date du 31 mars 1723 pour faire marcher sur Lausanne les 600 hommes de son arrondissement militaire, profitant en cela que tous les baillis sont à Berne pour l'attribution des emplois gouvernementaux. Le Conseil de la ville de Lausanne à qui il s'adressa en termes déterminés le fait arrêter le 1^{er} avril. Après un procès instruit par les envoyés de Berne, Davel est décapité le 24 avril 1723 à Vidy.

Davel a laissé deux petits minutaires de ses activités de notaire et six documents de sa tentative de rébellion. La postérité lui a donné pourtant un visage, une physionomie générale, alors que nous n'avons aucun portrait contemporain – sa tête fut dérobée du gibet au cours de la nuit qui suivit son exécution; elle fut découverte deux ans plus tard chez un apothicaire et a disparu depuis. La postérité a doté Davel de sentiments généreux, tandis qu'aucune lettre d'ordre familial ni d'ordre intime ne nous est parvenue. En fait, si le nom a traversé les années, c'est que son audace et sa bravoure ont été rapportées dès le 1^{er} avril 1723 au travers de lettres envoyées par des conseillers lausannois. Au lieu d'étouffer l'affaire, les nombreuses démarches que Leurs Excellences de Berne ont entreprises l'ont fait connaître dans les cantons suisses et à l'étranger. Le nom de Davel ne s'est pas imposé comme héros en 1798. Le déclic est provoqué par la publication de Juste Olivier, qui, le premier, exploite le registre du procès dans son étude de 1842 sur le Major Davel. Le peintre Charles Gleyre expose en 1850, à Lausanne, le célèbre tableau *Le Major Davel*. Une stèle est posée, le 8 novembre 1898, à Vidy, et le 14 novembre 1898, le canton inaugure au pied du château, à la Cité, à Lausanne, le monument réalisé par le sculpteur Maurice Reymond. Le peintre Charles Clément exécute en 1937-1938 une double peinture du Major Davel pour l'embellissement de l'Hôtel de Ville de Lausanne.

Davel aura connu un purgatoire de plus de cent ans avant d'être découvert et honoré par les siens. De héros tardif, il est devenu le héros définitif et sans partage du peuple vaudois. Associé aux mots et aux expressions « liberté », « patriotisme chrétien », « indépendance vaudoise », « martyr », « révolution » et « patrie », Davel demeure un héros du terroir, d'autant plus populaire qu'il a le trait et une allure de soldat ou de vigneron.



Charles Gleyre, *Le Major Davel*, 1850, huile sur toile, 300 x 270 cm, Musée cantonal des beaux-arts, Lausanne. Œuvre partiellement détruite dans la nuit du 24-25 août 1980.



Constater et discuter l'existence des témoins écrits directs de l'affaire Davel.
Présenter et se représenter le Major Davel.

Les vigneron·ne·s lausannois récoltent plus tôt vers 1900 que vers 1700. Une période de grand froid et humide marque les années 1770 à 1850. Avant 1740-1750, les vendanges commencent généralement entre le 19 et le 26 octobre. Les mauvaises années, elles s'effectuent plutôt sur une semaine que sur deux. Les mêmes constats se retrouvent dans les autres régions viticoles de la Suisse qui accroît ses surfaces pendant tout le XVIII^e siècle.

Une incursion parmi les dictons

Les dictons populaires sont le plus souvent anonymes et leur apparition n'est pas datable. Les saisons les plus observées par les dictons sont l'hiver et le printemps. Il ne s'agit pas de périodes de récoltes, mais de celles qui les précèdent.

Après la gelée, la « lavée ».

Quand le soleil rit à la Sainte-Eulalie (10 décembre), pommes et cidre à foison.

Si l'hiver ne se fait pas, il se fera plus tard.

Quand vient le tonnerre en avril, c'est fini pour le gel.

Décembre sec, printemps sec.

Avril trop chaud, l'été n'est pas beau.

Noël au balcon, Pâques au tison.

Quand il pleut à la Saint-Denis (9 octobre), il pleut tout l'hiver.



Comparer l'évolution climatique sur plusieurs siècles. Formuler, chacun, un ou plusieurs dictons et apprécier leur diffusion auprès du groupe. Recenser et commenter les notations climatiques d'un particulier dans les années 1780 à 1840.

FAUX DANS LES ARCHIVES : ET SI TOUT N'ÉTAIT QUE SIMULACRE ?



Le papier se laisse écrire et manipuler ! Les documents d'archives ne sont pas toujours véridiques alors qu'ils sont des originaux. Décryptage.

C'est seulement depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle et surtout depuis le XIX^e siècle que les documents sont conservés pour leur valeur patrimoniale et leur apport à la connaissance du passé. Ils tirent leur justification toujours d'un lieu et d'une période de temps. Leur examen doit pouvoir s'appuyer sur des analyses rigoureuses et complètes.

Or, savez-vous que le plus ancien écrit daté des ACV (1^{er} avril 961) est en fait un faux du début du XII^e siècle ? Il a fallu attendre l'année 1963 pour que la supercherie soit démasquée. La prétendue charte de fondation de l'abbaye de Payerne, désignée sous le nom de « testament de la reine Berthe », est un faux volontaire parmi d'autres du couvent de Payerne. Plusieurs éléments de critique interne et externe le démontrent.

Faux, fausse, et adj. et nom masculin, est une réfection graphique (XIV^e siècle) de faus (XII^e siècle), aboutissement de fals (1080, du latin falsus « faux, falsifié, trompeur »), participe passé de fallere « tromper ».

Les documents qu'utilise l'historien se répartissent matériellement en deux catégories : originaux ou copies soit manuscrites (contemporaines ou plus ou moins tardives), soit imprimées. On peut rencontrer des faux dans les deux catégories.

Il faut toujours s'interroger sur quelle part de vérité les documents donnent et à qui elle profite. Quelle place occupent les documents lorsqu'on les oppose à la mémoire d'acteurs d'événements ? Ainsi qui et que croire dans le débat sur la Deuxième Guerre mondiale en Suisse, entre les certitudes du soldat mobilisé et les décisions politiques enfouies dans les dossiers de la Chancellerie fédérale ou des gouvernements cantonaux ?

La reine Berthe, l'histoire d'un mythe

La légende de la reine Berthe allait se nourrir des documents apocryphes du couvent de Payerne qui firent d'elle la fondatrice, en lieu et place de sa fille Adélaïde. Elle étendit de Lausanne à Soleure son rôle de riche bienfaitrice. Ces traditions sont bien attestées depuis le XV^e siècle, et on ne compte plus les livres et les pièces de théâtre qui parlent au XIX^e siècle de la reine Berthe fileuse et traversant le Pays de Vaud à cheval, prodiguant conseils et libéralités. On l'investit de valeurs politiques et économiques, on voit en elle l'incarnation d'une Suisse fédéraliste dont l'ancien royaume de Bourgogne transjurane serait le modèle et l'origine. Le contraste est saisissant, les documents contemporains de la reine Berthe la présentent comme une reine malheureuse et manipulée, ensevelie avant le 8 avril 961 à Payerne.

HISTOIRE ET MEMOIRE : LES TROUS DE MÉMOIRE



Les deux mots histoire et mémoire sont souvent employés comme s'ils étaient des synonymes. En réalité, ils s'opposent.

« La mémoire divise, l'histoire réunit »

La mémoire est sélective, elle fait appel à la subjectivité. La mémoire d'un groupe – qu'il soit idéologique (ethnique, religieux, national) ou institutionnel (familial, corporatiste) – n'est jamais qu'une reconstruction de son passé à partir de son présent. L'oubli peut être délibéré (occultation, manipulation) ou involontaire (sélection, simplification). Les silences sont souvent plus importants que les traces conservées.

L'histoire a un aspect beaucoup plus scientifique. Elle a néanmoins tendance à étudier le passé en fonction des préoccupations du moment. Des pans entiers ont été ainsi laissés dans l'ombre. Avant les années 1960, qui écrivait l'histoire des femmes, celle des ouvriers, des immigrés et des petites gens ? Certes, le manque de documents peut rendre difficile la connaissance historique, cela ne justifie pas tout. Drapée dans la neutralité et ses convictions, la Suisse s'est ainsi longtemps sentie à l'abri de certaines dérives idéologiques. Il est désormais avéré que plusieurs familles de notre pays ont fait fortune dans le commerce négrier et les produits manufacturés en provenance des Amériques.

Ces « passés qui ne peuvent pas passer »

Les raisons d'oublier le passé ne manquent pas. Lorsque les rancœurs sont très vives, l'oubli, l'amnésie pourraient même apparaître comme d'excellentes solutions. Ainsi, lors de la rédaction des accords de paix en ex-Yougoslavie, certains avaient pensé à interdire l'enseignement de l'histoire pour les cinquante ans à venir... Au Liban, les manuels scolaires ne parlent pas de la guerre qui a divisé le pays. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les témoignages écrits de rescapés des camps de concentration ont été beaucoup plus nombreux qu'on ne l'a cru. Mais l'opinion n'était pas prête alors à recevoir ce type de discours. L'expression « devoir de mémoire » est intéressante, mais un peu galvaudée. Il ne peut s'agir d'un ordre, car le devoir de mémoire n'a de sens que s'il va de pair avec une volonté de rechercher la vérité. Il s'agit plutôt d'un devoir moral de témoignage et de transmission envers les victimes du passé, mais également envers les générations futures.

Des archives encombrantes

Contrairement à la mémoire, le document d'archives n'est pas une reconstruction du passé, mais une source brute, rédigée pour répondre à un besoin du moment. Là aussi, il peut être tentant de faire disparaître ces traces écrites. Ainsi, l'affaire des fonds en déshérence a mis en évidence la destruction de documents importants par l'administration

d'après-guerre. Devenus inutiles administrativement, ces documents n'auraient, semble-t-il, pas été perçus comme pouvant présenter un intérêt historique. Ou bien, les détenteurs des documents ont voulu prévenir un jugement ... devant l'Histoire!



Découvrir le principe du commerce négrier et les premières recherches historiques sur ces Suisses qui investissaient dans la marine marchande et le trafic d'esclaves.

TOPONYMIE : QUAND LES LIEUX SE METTENT À PARLER...



D'où vient le nom de ma commune, celui de la forêt où j'aime me balader? Des documents d'archives les mentionnent-ils ou en expliquent-ils le sens?

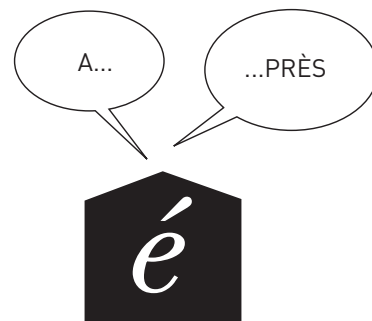
Histoire et toponymie s'épaulent mutuellement. Les noms de lieux constituent un véritable livre d'histoire où se lisent la succession des diverses couches de populations et l'origine des villes et des villages. Inversement, le linguiste a besoin des documents d'archives, de l'histoire et de l'archéologie pour comprendre le sens parfois complexe des toponymes. La langue gauloise, dont nous ne possédons que peu de traces écrites, nous est parvenue par bribes à travers certains toponymes. Le latin est encore omniprésent dans les noms de lieux vaudois. En détectant les noms d'origine germanique, on peut esquisser les migrations des Burgondes ou des Alamans intervenues par la suite. Plus tardivement, la conquête bernoise du Pays de Vaud entraîna la traduction allemande d'un certain nombre de localités.

Les toponymes témoignent de l'occupation du sol. Ils gardent le souvenir d'habitats désertés, de systèmes agraires délaissés, de végétaux disparus. Les Vaudois Henri Jaccard (1844-1922) et Ernest Muret (1861-1940) ainsi que le Genevois Edouard-Louis Burnet (1862-1933) furent les premiers à rechercher l'origine des lieux-dits romands. Avec le développement des mensurations cadastrales, les connaissances toponymiques furent amenées à se développer. Un arrêté du Conseil fédéral du 22 février 1938 oblige les cantons à « désigner une commission cantonale de nomenclature de 3 à 5 membres, chargée de vérifier les noms relevés par le géomètre ». Ces commissions recourent aux documents d'archives pour attribuer aux communes fusionnées et aux nouveaux quartiers une dénomination adéquate. Sans elles, il y aurait encore davantage de rues des Primevères et de chemins des Noisetiers!



Etudier l'étymologie de quelques noms de lieux vaudois et romands et la traduction en allemand de certains d'entre eux à l'époque de la conquête bernoise du Pays de Vaud.

FAIRE LE PLEIN D'IDÉES



CONJUGUER « ARCHIVER »

Qui, quoi, comment, quand et pourquoi j'archive, nous archivons ?

Quel sens je donne à ce verbe ? Ranger ? Mettre de côté ? Sauver ? Reléguer loin de ma vue ?

DROIT À L'INFORMATION, DROIT À L'OUBLI

Le droit de savoir fait partie de ce que certains ont appelé la troisième génération des droits de l'homme. Il apparaît désormais comme une garantie des citoyens dans les sociétés démocratiques. Mais, parallèlement, le souci de préserver l'intimité des personnes a conduit à faire figurer le secret de la vie privée parmi les exceptions à la libre communicabilité des documents. La protection de la sphère privée fonde souvent des politiques d'élimination de documents.

D'autres contradictions ou coexistences difficiles surgissent dans les Archives ; elles ne sont pas nécessairement résolues selon les situations. Ainsi, face au secret qui a été longtemps prédominant, la société a fait valoir les droits des citoyens et de la recherche historique. Selon les régimes politiques, les Archives sont des formes d'oppression et de chantage, quand elles conservent les résultats de la surveillance et du fichage de la population.

Tous les documents d'un dépôt d'archives ne sont pas immédiatement consultables : le droit de consulter des archives n'est pas synonyme de droit d'en publier des parts.

Et vous, comment réagissez-vous à cette présentation ? Aurait-il fallu détruire les 900 000 fiches de la Police fédérale suisse, découvertes en 1990 et aujourd'hui conservées aux Archives fédérales suisses ? Fallait-il livrer au public en 1991 les archives de la Stasi (Staatssicherheit), soit celles réunies par les services secrets de la dictature de l'ancienne République démocratique allemande ? Etes-vous d'accord que des éléments de votre parcours scolaire soient un jour conservés par les ACV et soient communiqués à quiconque, après un délai de réserve de consultation ?

MÉMOIRE DE L'INSTANTANÉ, MÉMOIRE DURABLE

Les archivistes suisses ont dénoncé en mars 2002 les risques de disparition de la mémoire collective engendrés par l'informatisation de tous les circuits d'élaboration, de gestion et de diffusion des informations. Leurs réflexions portent sur le devenir, à l'examen des obligations de l'archivage historique, de la production informatique dont les effets pervers et coûteux commencent seulement maintenant à être constatés. L'évolution des technologies est si rapide et souvent si brutale qu'il est impossible d'agir à l'ancienne, longtemps après la production des documents, pour assumer l'arrivée de ces informations dans un dépôt d'archives. Une information écrite est consignée sur un support dont le contenu peut être lu et compris le plus souvent sans difficultés. Par contre, une donnée informatique a besoin d'un intermédiaire matériel pour être exploitée. Les effets de l'informatique sont vérifiables partout et tous les jours. Et pourtant... l'informatique est pour l'heure un outil rétrograde du point de vue de la conservation pérenne des informations, alors qu'elle est louée pour ses vitesses de diffusion et d'échanges.

Et vous, pensez-vous que la société va vers un chaos documentaire et l'amnésie, tandis qu'elle n'a jamais disposé d'autant d'informations? Lorsque vous changez votre imprimante, constatez-vous des phénomènes d'incompatibilité matérielle ou de logiciels? Que faut-il en déduire?

BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE SÉLECTIVES

Des bibliographies thématiques complémentaires sont disponibles sur www.vd.ch/archives-cantoniales, rubrique Dossier pédagogique.

Les archives dans la didactique de l'histoire

HEIMBERG Charles, « Vers une histoire scolaire renouvelée qui éduque à la citoyenneté et réfléchisse aux usages publics de l'histoire », in *Revue historique vaudoise*, 105, 1997, pp. 5-16.

www.vd.ch/fr/themes/formation/scolarité-obligatoire/plan-detude-vaudois

Plan d'études vaudois, août 2006.

www.memo.fr/Dossier.asp?ID=589

Présentation de l'histoire vaudoise et d'autres régions proches ou lointaines. Le dossier vaudois est agrémenté d'une chronologie, d'une bibliographie et de quelques biographies.

www.svha-va.ch/html/histoire/histoire.php

Site de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie (SVHA). Historiographie et écriture de l'histoire dans le canton de Vaud.

www.tacite.ch

Le site de didactique de maîtres de gymnase fribourgeois (histoire, géographie, droit et citoyenneté).

Les ACV, au cœur des institutions de la mémoire du canton

Le patrimoine vaudois existe, nous l'avons rencontré. Etats généraux du 6 décembre 1997, Lausanne, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, 182 p.

RENKEN Raphaëlle, *Le bel ambitieux. A la découverte du Palais de Rumine*, Lausanne, Service des affaires culturelles - Département de la formation et de la jeunesse du Canton de Vaud, 2006 (collection *dp. Ecole-Musée*; n° 10). Dans ce dossier pédagogique consacré au Palais de Rumine, l'enseignant trouvera des renseignements sur l'histoire des musées et la naissance des collections (pp. 26-28).

« Qu'as-tu fait de tes cent ans? 1906-2006, Palais de Rumine », in *Documents de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud*, n° 8, décembre 2006, 95 p.

Rôle et missions des ACV

CHAPUISAT Jean-Pierre [et al.], *Guide des ACV*, Chavannes-près-Renens, ACV, 1993 (2^e éd.), 141 p.

En lien avec le site internet des ACV, ce guide constitue une excellente porte d'entrée de l'institution et des fonds qu'elle conserve.

COUTAZ Gilbert [et al.], *Panorama des archives communales vaudoises 1401-2003*, Lausanne, 2003 (Bibliothèque historique vaudoise; n° 124), 551 p.

Les archives communales vaudoises ont fait l'objet de nombreux inventaires depuis celui de la ville de Lausanne en 1401. Les ACV ont établi une base de données permettant l'accès à l'inventaire général des archives communales vaudoises avant 1961. Une façon de vulgariser et de mettre en valeur les richesses historiques conservées par les communes. Un travail colossal : plus de 28 000 pages d'inventaires, avec environ 200 000 notices descriptives.

www.vd.ch/archives-cantoniales

Site des ACV. Présentation détaillée de l'institution. Le menu Expositions permet d'accéder à une rétrospective des anciennes expositions des ACV.

Généalogie : ah, mes aïeux !

DELEDEVANT Henri [et al.], *Livre d'or des familles vaudoises*, Lausanne, Ed. Spes, 1923 (rééd. Genève, Slatkine, 1979), 435 p.

DIESBACH-BELLEROCHE Benoît de, « La recherche généalogique en Suisse », in *La généalogie. Histoire et pratique*, Paris, Larousse, 1991, pp. 217-234.

DURET Evelyne, *Guider les jeunes sur la piste de leurs ancêtres*, Paris, Autrement, 2006, 96 p.

Répertoire des noms de famille suisses, Zurich, Schulthess, 1989 (3^e éd.), 3 vol.

Héraldique : le blason a pris ses quartiers aux ACV

DESSEMONTET Olivier, *Armorial des communes vaudoises*, Lausanne, Ed. Spes, 1972, 269 p.

GALBREATH Donald Lindsay, *Armorial vaudois*, Baugy-sur-Clarens, 1934-1936, 754 p.

RAPPARD François J., *Armorial vaudois (1936-1996)*, Genève, Slatkine, 1996, 132 p.

Cartographie : l'espace vaudois se (re)présente

MONITION Thierry, *Le cadastre vaudois au XIX^e siècle*, Lausanne, 1989 (Bibliothèque historique vaudoise ; n° 98), 243 p.

PICTET Robert, « Cadastration et fiscalité aux XVII^e et XVIII^e siècles : l'exemple de Belmont-sur-Lausanne », in *Revue historique vaudoise*, 89, 1981, pp. 9-47.

RADEFF Anne, *Lausanne et ses campagnes au XVII^e siècle*, Lausanne, 1980 (Bibliothèque historique vaudoise ; n° 69), 333 p.

biblio.unibe.ch/stub/ryhiner

Les 16 000 cartes de la collection de Johann Friedrich von Ryhiner (1732-1803).

www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8258.php

L'article « Cartographie » du *Dictionnaire historique de la Suisse* (vol. 3, pp. 54-55).

Historiographie : Davel ou l'histoire d'une histoire

CAMPICHE-MERCIER Marianne, *L'affaire Davel*, Lausanne, Ed. Ovaphil, 1970, 137 p.

COUTAZ Gilbert, « Etude historiographique et archivistique des documents de l'affaire Davel », in *Revue historique vaudoise*, 97, 1989, pp. 21-56.

KAENEL Philippe, « Autour du Major Davel de Charles Clément (1937/38) », in *Nos monuments d'art et d'histoire*, 34, 1984, pp. 89-95.

RENKEN Raphaëlle, *Charles Gleyre (1806-1874). Le génie de l'invention*, Lausanne, Service des affaires culturelles - Département de la formation et de la jeunesse du Canton de Vaud, 2006 (collection *dp. Ecole-Musée* ; n° 9).

Climat : le petit âge glaciaire

RADEFF Anne, « Le vignoble dans le territoire de Lausanne (XVI^e-XX^e siècle) », in COUTAZ Gilbert [et al.], *Les 450 vendanges des vignobles de la Ville de Lausanne*, Denges-Lausanne, Ed. du Verseau, 1987, pp. 241-280.

REBETEZ Martine [et al.], *Le climat des Romands*, Oron-la-Ville, Stratus, 1993, 364 p.

Faux dans les archives : et si tout n'était que simulacre ?

KAENEL Philippe, « Ecrire l'histoire: la reine Berthe », in *Alliance culturelle romande*, 29, 1983, p. 98.

MAYER Hans Eberhard, « Die Peterlinger Urkundenfälschungen und die Anfänge von Kloster und Stadt Peterlingen », in *Deutsches für Erforschung des Mittelalters*, 19.1, 1963, S. 48-57, 75-78.

Traduit partiellement par Olivier DESSEMONTET, sous le titre « Les faux des moines de Payerne », dans *L'abbatiale de Payerne*, Lausanne : Association pour la restauration de l'abbatiale, 1996 (Bibliothèque historique vaudoise, n° 39), pp. 21-39.

Histoire et mémoire : les trous de mémoire

DAVID Thomas [et al.], *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne, Antipodes, 2005 (coll. Histoire.ch), 183 p.

LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 2001 (rééd.), 409 p.

PAVILLON Olivier, « D'Illens, van Berchem, Roguin et Cie : un commerce maritime marseillais à capitaux vaudois à la fin du XVIII^e siècle », in *Revue historique vaudoise*, 112, 2004, pp. 123-146.

www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4838.php

Article du *Dictionnaire historique de la Suisse* consacré à Louis Henri Bourgeois (1800-1834). Ce député au Grand Conseil vaudois descendait, par son père, d'une vieille famille lausannoise active dans le commerce négrier et, par sa mère, d'esclaves guyanais. Voir à ce sujet les recherches de G. Marion publiées dans la *Revue historique vaudoise* de 1994.

www.vd.ch/fr/organisation/autorites/grand-conseil/bulletin-du-grand-conseil

Bulletin des séances du Grand Conseil, séance du 18 novembre 2003, après-midi, pp. 4753-4759, réponse du Conseil d'Etat à la question de Jean Guignard concernant la participation suisse et vaudoise au trafic transatlantique des esclaves.

Toponymie : quand les lieux se mettent à parler...

BOSSARD Maurice [et al.], *Nos lieux-dits : toponymie romande*, Yens-sur-Morges, Cabédita, 2006 (2^e éd.), 324 p. Ouvrage ayant suscité l'intérêt du public dès sa première édition en 1986. Les toponymes y sont présentés de manière thématique.

CHESEX Pierre, *L'origine et le sens des noms de lieux*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1945, 62 p. Malgré son âge, cette étude présente un intérêt pour son approche didactique de la toponymie.

Dictionnaire toponymique des communes suisses, Neuchâtel, Centre de dialectologie, 2005, 1102 p. Un des ouvrages les plus à jour sur la toponymie en Suisse. Limité aux noms de communes.

JACCARD Henri, *Essai de toponymie : origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande*, Genève, Slatkine, 1985, 558 p.

D'abord édité par les Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande en 1906, cet ouvrage demeure une somme d'informations précieuse pour de nombreux toponymes romands. La recherche ultérieure a bien sûr contredit certaines des étymologies proposées.

henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs. Réalisé par un passionné, le site d'Henry Suter est très complet.

NUMÉROS DISPONIBLES

2005	1	<i>Eau et vie dans le Léman</i> , Musée du Léman, Nyon
	2	<i>Des jeux et des hommes. Aspects didactiques, historiques et culturels des jeux de société</i> , Musée suisse du jeu, La Tour-de-Peilz
2006	3	<i>Du baiser au bébé</i> , Fondation Claude Verdan – Musée de la main, Lausanne
	4	<i>Flore sauvage dans la ville</i> , Musée et jardins botaniques cantonaux, Lausanne
	5	<i>Baselitz. La peinture dans tous les sens</i> , Fondation de l'Hermitage, Lausanne
	6	<i>Créations hors du commun</i> , Collection de l'art brut, Lausanne
	7	<i>Feuille, caillou, ciseaux. A la découverte des matériaux</i> , Espace des inventions, Lausanne
	8	<i>Des Alpes au Léman. Images de la préhistoire</i> , Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
	9	<i>Charles Gleyre (1806-1874). Le génie de la création</i> , Musée cantonal des beaux-arts, Lausanne
	10	<i>Le bel ambitieux. A la découverte du Palais de Rumine</i> , Palais de Rumine, Lausanne
	11	<i>Des Celtes aux Bourgondes</i> , Musée d'Yverdon et région, Yverdon-les-Bains
	12	<i>Le chemin de Ti'Grain. Une histoire socio-culturelle</i> , Maison du blé et du pain, Echallens
2007	13	<i>Les cailloux racontent leur histoire</i> , Musée cantonal de géologie, Lausanne
	14	<i>Paris-Lausanne-Paris 39-45. Les intellectuels entre la France et la Suisse</i> , Musée historique de Lausanne
	15	<i>L'art du verre contemporain. Reflets d'une collection et d'un catalogue</i> , mudac – Musée de design et d'arts appliqués contemporains, Lausanne
	16	<i>Du vent et des voiles</i> , Musée Olympique, Lausanne
	17	<i>Denis Savary</i> , Musée Jenisch Vevey
	18	<i>Les coulisses de l'histoire vaudoise</i> , Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens



ÉCOLE-MUSÉE

© 2007 Ecole-Musée / Canton de Vaud

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE – SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

Coordination	Ana Vulic
Dossier	Jean-Luc Wermeille, Gilbert Coutaz, ACV
Validation pédagogique	Patrick Minder, professeur-formateur HEP VAUD et le groupe des étudiants de didactique d'histoire de la HEP / SE 2007
Relecture	Corinne Chuard
Mise en forme	Anne Hogge Duc
Impression	Centre d'édition de la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV)
Sources et copyright des illustrations ainsi que les crédits photographiques	couverture et pp. 4, 7, 11, 12, 15, 21 : ACV. Photographie : Olivier Rubin ; p. 3 : UNIL, Unicom ; p. 13 : tiré de GALBREATH 1934-1936 et RAPPARD 1996 ; p. 17 : © Musée cantonal des beaux-arts, Lausanne. Photographie : Jean-Claude Ducret ; p. 18 : tiré de RADEFF 1987.
Remerciements	à Pierre-Yves Favez, ACV ; Musée cantonal des beaux-arts, Lausanne ; Olivier Rubin, ACV ; UNIL, Unicom.

Le présent dossier pédagogique est téléchargeable sur www.ecole-musee.vd.ch et www.vd.ch/archives-cantonales.

Couverture	Plan du territoire de la commune générale de Villette, 1710-1711. ACV GB 143a. Photographie : Olivier Rubin.
------------	---

